



HAL
open science

La culture impériale du patronat textile mulhousien (1830-1962)

Nicolas Stoskopf

► **To cite this version:**

Nicolas Stoskopf. La culture impériale du patronat textile mulhousien (1830-1962). L'esprit économique impérial, Mar 2006, Paris, France. pp.397-407. hal-01272175

HAL Id: hal-01272175

<https://hal.science/hal-01272175>

Submitted on 11 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La culture impériale du patronat textile mulhousien (1830-1962)

par Nicolas Stoskopf, université de Haute-Alsace, CRESAT (EA 3436)

Par la géographie, l'Alsace appartient plutôt à cette Europe centrale, continentale, peu concernée au XIX^e siècle par la conquête coloniale. On est loin des ports de l'Atlantique et de la Méditerranée ! Par son histoire, notamment le rattachement au Reich allemand de 1871 à 1918, elle est restée étrangère à l'épopée de la conquête coloniale de la fin du siècle et indifférente pendant plusieurs décennies au devenir de l'empire français. Au pire, l'une et l'autre faisaient oublier la Revanche !

Mais, en sens inverse, d'autres facteurs ont été suffisamment opérants pour intéresser l'Alsace aux colonies : c'est d'abord au XIX^e siècle une des rares régions françaises d'où on a émigré ; on partit en Amérique, mais aussi en Algérie. Contrairement à une idée reçue, cette émigration fut largement antérieure à 1871. De 1830 à 1870, on estime à 25 000 le nombre d'Alsaciens et Lorrains qui ont traversé la Méditerranée. En 1856, ils représentaient près d'un quart de la population algérienne d'origine française¹. Après 1871, l'émigration, dite « patriotique », mais qui n'était en réalité que la continuation du mouvement antérieur, n'a concerné que 12 000 personnes environ².

Ensuite, c'était une des premières régions d'industrie textile en France dans laquelle s'est posé, avec une acuité particulière, le problème des approvisionnements en matières premières, des débouchés et des transports. Comment assurer les importations et le transport du coton jusqu'aux usines ? Comment reconquérir un marché à la suite des changements de frontières imposés par les conflits franco-allemands ? C'est ce type de questions qui poussèrent les industriels alsaciens, notamment ceux du pôle mulhousien, à s'intéresser de très près à l'outre-mer en général, aux colonies en particulier.

Cet ensemble de préoccupations très matérielles et terre à terre a-t-il engendré une culture impériale ? Autrement dit (c'est du moins ce qu'on entendra par culture impériale), est-ce

¹ D'après Victor Demontès, *L'Algérie économique*, Alger, 1923, t. 2, p. 61.

² D'après Fabienne Fischer, *Alsaciens et Lorrains en Algérie, histoire d'une migration, 1830-1914*, Nice, Editions Jacques Gandini, 1998, 172 p. ; *id.*, « Les Alsaciens-Lorrains en Algérie avant 1871 », *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, vol. 84, n° 317, p. 68 ; *id.*, « Emigration séculaire et émigration mythique : la colonisation algérienne et lorraine en Algérie de 1830 à 1914 », *Revue d'Alsace*, n° 123, 1997, p. 303-306.

qu'on a franchi la barrière de l'intérêt immédiat (trouver des terres, du coton et des débouchés) pour investir dans la connaissance, pour faire partager des convictions, pour changer les comportements et les représentations ?

On interrogera trois moments nettement distincts marqués chacun par un problème dominant : dans les années 1830-1870, l'Algérie et, à un degré nettement moindre, le Sénégal, ont polarisé l'intérêt des industriels du textile alsacien pour leurs capacités supposées à fournir du coton. Après une longue éclipse due à l'annexion allemande, l'empire colonial français s'est révélé à partir des années 1920 comme un marché susceptible d'absorber une production désormais privée de débouchés en Allemagne ; enfin, les années 1950 ont été celles où l'empire colonial a été perçu à la fois comme facteur de la crise du textile alsacien, mais aussi comme un possible remède à ses difficultés par le biais d'investissements directs outre-mer.

Avec le temps, on le verra, il est clair que l'esprit colonial a fait son chemin dans le patronat textile, à Mulhouse et dans le reste de l'Alsace. Est-ce simplement le fruit des circonstances, celles de l'histoire alsacienne et des contraintes liées aux changements de frontières, ou le résultat d'une lente imprégnation culturelle ?

I. De la culture du coton à la colonisation.

L'intérêt pour la culture du coton dans les colonies, notamment en Algérie, remonte à 1838 lorsque l'entreprise Dollfus-Mieg & Cie (DMC) de Mulhouse fit les premiers essais de filage et de tissage à partir d'échantillons récoltés près de Mostaganem : Émile Dollfus (1805-1858) en conclut, dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse (BSIM)*, que cette culture méritait de « fixer toute l'attention de nos planteurs d'Alger », mais qu'il fallait disposer de quantités plus importantes pour se prononcer définitivement³.

Laissée à l'initiative individuelle, la culture du coton en Algérie ne connut aucun développement notable sous la monarchie de Juillet et il fallut attendre le début du Second Empire pour que l'État prît des mesures d'incitation et que les industriels mulhousiens s'intéressent de nouveau à cette question. Dans les années 1852-1855, la chambre de commerce du Haut-Rhin organisa des essais à partir d'échantillons envoyés par le préfet d'Alger, la Société industrielle de Mulhouse créa des prix pour des planteurs, mais les résultats furent mitigés. Jules-Albert Schlumberger (1804-1892), président de la chambre de commerce, patron de Schlumberger Fils & Cie, et Frédéric Engel-Dollfus (1818-1883), associé-gérant de DMC, considéraient tous les deux que l'Algérie pourrait fournir du coton longue-soie, mais que celui-ci manquait encore de nerf (ou de ténacité) et que son prix de revient restait trop élevé⁴. Pour le premier, la solution « serait de pousser à une forte et

³ Émile Dollfus, « Rapport du 25 avril 1838 sur le coton d'Alger envoyé par M. Bresson », *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse (BSIM)*, XI, 1838, p. 354-357.

⁴ Jules-Albert Schlumberger, « Envoi d'échantillons de tissus obtenus avec des cotons récoltés en Algérie, 12.4.1853 », *BSIM*, XXIV, 1853, p. 361-365 ; Frédéric Engel-Dollfus, « Rapport sur divers échantillons de coton d'Algérie, 9.3.1854 », *BSIM*, XXV, 1854, p. 352-365 ; *Id.*, « Rapport sur la culture du coton en Algérie, 31.5.1854 », *BSIM*, XXVI, 1855, p. 25-30.

constante immigration qui permettrait l'emploi d'un plus grand nombre de bras et par conséquent un prix de main-d'œuvre plus en rapport avec celui auquel se vendent aujourd'hui les cotons d'Amérique et d'Égypte »⁵. Quant au second, il constatait en 1862 que DMC et Herzog & Cie, à Colmar, avaient été les seules maisons françaises à acheter au Havre des « longue-soie d'Algérie » dont la production ne représentait encore que 2 % de la production américaine⁶.

La guerre de Sécession et la famine du coton qui s'ensuivit relancèrent évidemment l'intérêt des industriels de la métropole pour le coton d'Algérie⁷. Les conditions étaient on ne peut plus favorables puisque, selon Frédéric Engel-Dollfus, les primes d'État payaient au planteur « l'intégralité de ses frais de culture, de cueillette, d'égrenage, de transport et de vente à Marseille, évalués à 500 francs l'hectare » et que la récolte constituait son bénéfice net, soit au cours du jour, en juillet 1862, 1 400 à 1 500 francs par hectare d'un terrain qui ne valait que 300 à 400 francs⁸ ! Ces perspectives fabuleuses – et les problèmes posés par l'approvisionnement en coton – poussèrent les industriels eux-mêmes aux investissements : Fritz Koechlin (1799-1893), filateur à Stosswihr et à Héricourt, participa en novembre 1861 à la fondation de la Compagnie française des cotons algériens, créée par Pouyer-Quertier, et devint membre de son conseil d'administration⁹. En 1864, il créa une société qui obtint des concessions au Sénégal pour cultiver le coton et exploita lui-même une plantation de 1 000 hectares. A Colmar, Antoine Herzog (1816-1892) fut l'animateur et le principal bailleur de fonds de la Compagnie franco-oranaise qui mit en échec les initiatives d'une compagnie anglaise et soumit au gouvernement un projet de colonisation et d'irrigation de 25 000 hectares¹⁰. Son neveu, Léon Lefébure, s'installa en Algérie où il devint conseiller général d'Oran de 1863 à 1867¹¹, mais le projet se heurta à la politique arabe de Napoléon III qui entendait ménager la propriété indigène¹². Antoine Herzog échoua également au Sénégal où ses plantations furent détruites en décembre 1865 par une invasion de sauterelles.

En 1866, une fois la crise passée, Frédéric Engel-Dollfus voulut bien encore consacrer un rapport dans le *Bulletin de la SIM* à cette question : constatant la dégénérescence du coton algérien, il préconisa des remèdes divers. Mais son rapport commence par cette remarque

⁵ J.-A. Schlumberger, *op. cit.*, p. 364-365.

⁶ F. Engel-Dollfus, « Rapport sur une pétition concernant la culture du coton en Algérie, 26.3.1862 », *BSIM*, XXXII, 1862, p. 179-184.

⁷ Signalons sur cette question le mémoire de Denis Guthleben, *La guerre de Sécession vue par L'Industriel alsacien*, maîtrise sous la direction de Marie-Claire Vitoux, 1999.

⁸ F. Engel-Dollfus, « Rapport sur le mémoire de Jacques Siegfried, 30.7.1862 », *BSIM*, XXXII, 1862, p. 338-339.

⁹ La souscription du capital fut si difficile que l'acte de fondation officiel de la société ne fut publié au *Bulletin des Lois*, partie supplémentaire, qu'au deuxième semestre 1863. D'après Claude Fohlen, *L'industrie textile au temps du Second Empire*, Paris, Plon, 1956, p. 352-353 (note 43).

¹⁰ Cf. Nicolas Stoskopf, *Les patrons du Second Empire*, vol. 4, *Alsace*, Paris, Picard-Cénomane, 1994, p. 156-158.

¹¹ François Igersheim, « Léon Lefébure », *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne (NDBA)*, p. 2274.

¹² Cf. Jean Meyer, Jean Tarrade et Annie Rey-Golzeiguer, *Histoire de la France coloniale*, tome 1, *La conquête*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 652 et suiv.

désabusée : « Il est de certaines questions comme de toutes choses : elles vieillissent et l'intérêt qu'elles excitent au début, alors que tous les éléments en sont pour ainsi dire matière à discussion, s'attéduit graduellement, lorsque la vérité se dégage par l'étude plus complète du sujet, ou que les faits viennent successivement trancher tous les doutes¹³. »

Ce « vieillissement » de la question du coton algérien est significatif. À la curiosité du début, se sont substituées, après l'élan circonstanciel de la première moitié des années 1860, la lassitude et l'indifférence. Il est désormais avéré que ni l'Algérie, ni le Sénégal ne sont capables de pourvoir, sinon de façon anecdotique, aux besoins de l'industrie régionale.

Et pourtant, la cause coloniale ne fut pas enterrée pour autant à Mulhouse et resta très vivante dans une famille au moins, et pas des moindres, la famille Dollfus. Si Frédéric Engel-Dollfus a été en quelque sorte l'expert officiel de la SIM, neutre, voire critique, son beau-père, Jean Dollfus et ses cousins par alliance, Charles, Gustave et Jules Dollfus, se sont passionnément engagés pour la cause coloniale, c'est-à-dire algérienne.

Jean Dollfus (1800-1888), une des figures majeures du patronat mulhousien au XIX^e siècle¹⁴, avait lancé également en janvier 1863 un projet de compagnie coloniale, la Compagnie de la Tafna qui, d'après Claude Fohlen, « envisageait de dépenser plusieurs millions en grands travaux de barrage et d'irrigation¹⁵ ». Mais le projet échoua très vite faute de concession et d'intérêt de la part d'autres investisseurs, notamment du patronat textile du Nord. Parallèlement, il avait entrepris en février 1863 une autre démarche en offrant aux planteurs une avance de 250 francs par hectare. Il aurait consacré 125 000 francs à ces prêts, correspondant à la mise en culture de 500 hectares¹⁶ et installé en Algérie une station d'égrenage. En 1867, il revint à la charge en mettant à la disposition des planteurs, à prix coûtant, des graines achetées en Géorgie de façon à lutter contre la dégénérescence du coton algérien et s'engagea à acheter, pour le compte de DMC, la récolte au double du prix payé pour le coton provenant de graines indigènes. Cette fois, c'est Jules Siegfried, et non pas Engel-Dollfus, qui signa le rapport du Comité de commerce publié dans le *Bulletin de la SIM* et destiné à être envoyé au ministre du Commerce, au gouverneur général de l'Algérie et aux principaux journaux d'Algérie¹⁷. La SIM se déclarait prête à s'entendre avec le gouvernement pour mettre à la disposition des colons à prix réduit ou même gratuitement les graines nécessaires. Enfin, Jean Dollfus, qui s'illustra à Mulhouse en octobre 1870 par sa résistance patriotique aux exigences prussiennes, considéra qu'il était de son devoir de favoriser l'émigration des Alsaciens en Algérie : il obtint une concession de 1 200 ha à Bou Khalfa, à

¹³ F. Engel-Dollfus, « Rapport sur un mémoire de M. Gries-Traut sur la culture du coton en Algérie, 25.7.1866 », *BSIM*, XXXVI, 1866, p. 418.

¹⁴ Cf. N. Stoskopf, *op.cit.*, p. 121-126.

¹⁵ C. Fohlen, *op.cit.*, p. 351.

¹⁶ D'après Nicolas Schreck, « Village Dollfus, colonie alsacienne-lorraine, BouKhalifa, province d'Alger », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 12, 2001, p. 50-51.

¹⁷ J. Siegfried, « Rapport sur une communication de Jean Dollfus sur les qualités du coton d'Algérie, 29.1.1868 », *BSIM*, XXXVIII, p. 110-115.

quatre kilomètres de Tizi-Ouzou, et fonda en novembre 1873 le « village Dollfus » dont il établit le règlement et confia la direction à un homme de confiance. Bien qu'il s'engageât à fournir gratuitement une maison, un jardin et des terres arables, ce fut un échec, probablement en raison d'une clause restrictive qui n'accordait la pleine propriété qu'au bout de neuf ans d'exploitation continue. Au lieu des cinquante-quatre maisons prévues initialement, huit seulement sortirent de terre et en 1874, la colonie passa sous le contrôle de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains¹⁸.

Son neveu, Charles, fils de son frère Matthieu, chimiste chez DMC, partit après 1871 en Algérie où il prit la direction à Amourah d'un domaine agricole de la Compagnie algérienne. Il y développa la viticulture et transforma Amourah en une petite ville, qui fut rapidement rebaptisée Dollfusville¹⁹ (aujourd'hui Oued Chorfa).

Un autre neveu, Gustave Dollfus (1829-1905), fils de Daniel Dollfus-Ausset, associé-gérant de DMC, et successeur à la tête de l'entreprise de son oncle, Jean Dollfus, et de Frédéric Engel-Dollfus (mort en 1883), hérita de son beau-père, Henri Bock (1797-1879), un des associés d'André Koechlin, fabricant de machines et de locomotives à Mulhouse, une forêt de chênes-lièges de 5 000 ha à 20 km de l'embouchure de l'Oued-el-Kébir : il se prit de passion pour le développement de cette exploitation et vint régulièrement passer une partie de l'année en Algérie. Il doubla la superficie, assainit des terrains marécageux, traça des routes, construisit de nombreux bâtiments d'exploitation ainsi qu'une école, une chapelle et un sanatorium. Il y employait 200 à 300 ouvriers et un millier au moment de la récolte. Il y mourut en janvier 1905, mais sa dépouille mortelle fut rapatriée à Mulhouse. En septembre 1907, lors d'une fête commémorative en présence des autorités, le député Paul Cuttoli salua en ces termes la famille Dollfus : « Leur réputation, comme industriels, est quasi-mondiale ; leur renom, comme colonisateurs, le sera bientôt. Ils appartiennent à cette catégorie malheureusement trop restreinte de travailleurs et de capitalistes qui ont compris que l'idée coloniale peut engendrer de grandes et de belles choses²⁰. »

Enfin, Jules Dollfus acquit un domaine agricole près de Tlemcen, exploita la vigne sur près de 250 ha, les céréales sur 400 ha, quelques milliers d'oliviers et des terrains de parcours pour un troupeau de 600 à 800 brebis. Il équipa le village de ses ouvriers agricoles d'une école et d'un cinéma, d'une boulangerie et d'une épicerie coopérative²¹.

Cette passion pour l'Algérie des patrons mulhousiens est pour le moins inattendue. Elle commence dès 1838 par la « découverte » du coton d'Algérie, elle se poursuit par une « tradition d'encouragement » qui se manifeste à plusieurs reprises, elle distingue Mulhouse du reste de la France où « l'intérêt suscité par le coton d'Algérie fut moindre²² », mais on

¹⁸ D'après Nicolas Schreck, *loc. cit.*, p. 47-63.

¹⁹ D'après F. Fischer, *op. cit.*, p. 149.

²⁰ Ville de Djidelli, *Fête d'inauguration du kiosque de la place Gustave Dollfus (29.9.1907, discours prononcés à cette occasion)*, Djidelli, 1907, p. 20-21.

²¹ F. Fischer, *op. cit.*, p. 149-150.

²² Les mots et expressions entre guillemets sont de Claude Fohlen, *op.cit.*, p. 346-349.

conviendra que quelques articles, de nature plutôt technique et économique dans le *Bulletin de la SIM*, ne fondent pas encore une « culture impériale ». L'Algérie n'intéresse pas en elle-même, elle est perçue de Mulhouse d'un point de vue strictement cotonnier. Avec les Dollfus, c'est autre chose : l'intérêt pour la colonie dépasse celui d'une simple exploitation de ses richesses potentielles. Il s'accompagne de véritables projets de développement économique et social, d'aménagement d'un nouveau territoire auxquels peuvent s'appliquer les idéaux progressistes et philanthropiques mis en œuvre à Mulhouse et en Alsace²³.

II. Repli sur le marché colonial dans l'entre-deux-guerres

La période de l'annexion, entre 1871 et 1918, fut peu propice au développement en Alsace d'une culture impériale. Tout au plus peut-on signaler la fondation à Mulhouse en septembre 1894 d'une section de la Société coloniale allemande²⁴.

Tout change avec le retour de l'Alsace à la France. On recommença à parler de la culture du coton dans les colonies. Paul Bourdarie, délégué de l'Association cotonnière coloniale, fondée par Albert Esnault-Pelterie en 1903, fit une conférence à Mulhouse le 19 mai 1920 sur le coton colonial français dont le compte-rendu fut publié dans le *Bulletin de la SIM*. Mais les Mulhousiens, s'inquiétant de la qualité, préconisèrent en juin 1922 de créer un institut d'agriculture coloniale auquel l'Association cotonnière coloniale, de concert avec le Syndicat général de l'industrie cotonnière, s'opposa²⁵. On fut bien obligé de constater que le coton le plus employé en Alsace restait celui de l'Amérique du Nord qui couvrait les $\frac{3}{4}$ des besoins malgré le cours du dollar, suivi des « beaux cotons d'Égypte » et... de ceux de plusieurs colonies françaises, qui constituaient toujours un appoint, et guère plus²⁶. On trouve à Mulhouse la confirmation, pour reprendre la formule de Jacques Marseille, de ce que « l'histoire des importations de matières premières textiles en provenance de l'empire est bien celle d'un grand désir frustré²⁷ ».

Ce qui paraissait nettement plus important désormais était la question des débouchés : en vertu du traité de Versailles, l'industrie alsacienne bénéficiait d'une franchise douanière en Allemagne jusqu'au 10 janvier 1925. Mais les difficultés de l'Allemagne de Weimar au début des années 1920 l'empêchèrent de tirer vraiment profit de cet avantage temporaire. En revanche, la dépréciation du franc et l'accord commercial franco-allemand du 17 août 1927 permirent de maintenir un courant d'exportations outre-Rhin au-delà de janvier 1925, du moins jusqu'à la récession allemande de 1928. Sur le marché français, les charges sociales

²³ Rappelons que Jean Dollfus a été le promoteur de la cité ouvrière de Mulhouse (1853), de l'Association des femmes en couche (1864) et de plusieurs autres œuvres ; Gustave Dollfus était également un grand bourgeois éclairé : franc-maçon, il s'intéressa aux sciences, à la formation, aux arts décoratifs et laissa, comme son oncle, le souvenir d'un bienfaiteur. Cf. N. Stoskopf, *op.cit.*, p. 123-124 et 128.

²⁴ Mentionnée dans l'*Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs*, Mulhouse, 1902.

²⁵ Note de Daniel Mieg sur la culture coloniale du coton, avril 1923, CERARE, fonds de la SIM, 96 A 4587.

²⁶ Cf. *Le centenaire de la Société industrielle de Mulhouse, 1826-1926*, Mulhouse, t. 2, Mulhouse, 1926, p. 247.

²⁷ Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel 1984, réédition Points histoire, 1989, p. 90.

héritées de la période allemande constituaient un handicap pour affronter la concurrence des industries textiles nordistes et vosgiennes qui tenaient solidement le marché national des cotonnades²⁸. Restait le marché colonial en direction duquel il était nécessaire de prendre des initiatives.

C'est Alfred Wallach (1882-1961) qui proposa dès 1923 la création d'un Office colonial à Mulhouse. Wallach n'appartenait pas à la vieille garde de la fabricantocratie mulhousienne : c'était un industriel israélite de deuxième génération qui exploitait depuis 1907 des tissages et faisait imprimer à façon. Engagé volontaire dans l'armée française dès 1914, il fut très actif après la guerre dans le mouvement des anciens combattants, lutta contre l'autonomisme et siégea comme député de Mulhouse de 1932 à 1939. Il devint incontestablement un des leaders du patronat mulhousien du XX^e siècle²⁹. Sa proposition de 1923 n'étant pas retenue, il la renouvela en 1925 et fut alors entendu³⁰. La SIM demanda un rapport à un certain commandant Laurans, administrateur-délégué de la Compagnie générale de Madagascar, qui le présenta le 19 mai 1925 en commençant par ces mots : « Posséder des colonies, c'est bien, en tirer parti, est encore mieux. » La SIM appuya le projet en partant du principe que « si l'on sait s'adapter à leurs demandes, les soixante millions d'indigènes de nos colonies peuvent remplacer les soixante millions d'Allemands défailants³¹ ». C'était se faire beaucoup d'illusions et ignorer délibérément certains paramètres essentiels comme le goût, le pouvoir d'achat ou encore les conditions de distribution...

Une commission mixte réunissant trois représentants de la chambre de commerce de Mulhouse et trois représentants de la SIM, étudia le projet et présenta le 30 juin 1926 les statuts au ministre des Colonies, Léon Perrier, en visite à Mulhouse³². En octobre, Émile Dollfus, président de la chambre de commerce, demanda à Alfred Wallach de prendre la présidence de l'Office colonial qui commença immédiatement ses travaux en étant hébergé par la chambre de commerce. Son rôle était de « faciliter par tous les moyens en son pouvoir les rapports et les échanges avec nos possessions d'outre-mer, (...) de servir d'agent de liaison entre notre région et le vaste empire colonial, aux ressources encore trop mal connues et trop peu utilisées ».

Comme l'avait fait cent ans auparavant la Société industrielle, une des premières tâches de l'Office colonial fut de constituer une « petite bibliothèque », comme pour mieux souligner la dimension culturelle et pédagogique de l'entreprise, et de se procurer de la documentation. D'emblée, on mit l'accent sur des actions de propagande³³ : projection du film *La Croisière*

²⁸ Sur ces questions, voir Michel Hau, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Strasbourg, Association des publications près les universités de Strasbourg, 1987, p. 266-271.

²⁹ Cf. N. Stoskopf, « Alfred Wallach », *NDBA*, p. 4076-4077.

³⁰ Alfred Wallach à Émile Dollfus, 25.6.1926, archives de la SIM, affaires coloniales, correspondance, 96A 4521.

³¹ Commission d'initiatives de la SIM, 19.5.1925, CERARE 96A 4509.

³² Ces statuts ne figurent pas dans le fonds de la SIM conservé au CERARE.

³³ L'Alsace n'est pas soumise à un traitement particulier. L'entre-deux-guerres constitue un apogée de la propagande coloniale. Cf. G. Meynier, « L'organisation de la propagande », in N. Bancel, P. Blanchard et L.

noire, conférences destinées « les unes aux industriels et négociants, les autres de vulgarisation populaire³⁴ », expositions de produits coloniaux dans la vitrine de la Société commerciale des potasses d'Alsace. À l'activité purement économique, l'office se proposait « d'en ajouter une autre : celle de faire connaître au grand public la « plus grande France ». (...) Il s'efforcera de donner une image aussi vivante et exacte que possible de la richesse et de la diversité de nos possessions d'outre-mer. » Les enfants des écoles étaient donc invités à participer à ces diverses manifestations et des bourses de voyages étaient accordés aux meilleurs élèves de l'École supérieure de commerce. En 1933, un bilan provisoire fit état de trente conférences, trois films et trois grandes expositions au musée des Beaux-Arts sur Madagascar, l'AOF et le Maroc qui avaient attiré chacune 4 à 5 000 personnes.

En 1931, l'Office comptait 257 membres, dont 59 entreprises, donnant une image fidèle du tissu économique local et de ses dirigeants³⁵. Pourtant les rapports d'activité se plaignent régulièrement de « l'atonie, l'inertie des établissements industriels en présence des renseignements qu'on leur propose de leur fournir³⁶ ». Manifestement, l'offre excédait la demande, ce qui permit à tout le moins aux Mulhousiens de tous âges de découvrir un empire colonial largement ignoré jusque-là et au patronat mulhousien de jouer un rôle pédagogique qui faisait traditionnellement partie de ses ambitions sociales.

D'autres organismes commerciaux furent également mis en place par les entrepreneurs alsaciens : en 1925 fut créée une Compagnie textile d'exportation aux colonies et en 1928 la Société alsacienne d'exportation coloniale dont le siège était à Paris : sa compétence s'étendait à tous les produits de l'industrie alsacienne³⁷.

Mais le marché colonial était loin d'être gagné d'avance surtout dans le contexte de la crise des années 1930, des dévaluations compétitives et de la montée du protectionnisme. Si certaines colonies étaient assimilés à la métropole, d'autres au contraire étaient très ouvertes à la concurrence étrangère : ainsi en AOF, les droits de douanes étaient suffisamment bas pour permettre aux cotonnades anglaises de l'emporter sur les françaises à la fin des années 1920. En Côte d'Ivoire et au Dahomey, la convention du Niger, datant de 1898, assurait à la France et à l'Angleterre l'égalité de traitement. Au Maroc, l'acte d'Algésiras interdisait à la France l'établissement d'une quelconque préférence douanière³⁸.

Les industriels alsaciens, via les chambres de commerce ou les syndicats professionnels, ne cessèrent de demander des protections douanières. Ainsi, Henri Zuber réclamait en 1938 un « système préférentiel impérial dont les Anglais nous ont donné l'exemple par les accords

Gervereau, *Images et colonies, iconographie et propagande coloniale sur l'Afrique française de 1880 à 1962*, Nanterre-Paris, BDIC-ACHAC, 1993, p. 113.

³⁴ Émile Dollfus, compte-rendu de réunion de la commission mixte, 11.10.1926, CERARE 96A 4509.

³⁵ CERARE 96A 4514.

³⁶ Voir par exemple les rapports de 1930 et de 1932 ; dont on ne sait s'ils sont du président Alfred Wallach ou du secrétaire général, André Favre. CERARE 96A 4512-4513.

³⁷ M. Hau, *op.cit.*, p. 272.

³⁸ *Id.*, p. 272-273.

d'Ottawa³⁹ ». La dénonciation de la convention du Niger le 22 octobre 1936 donna satisfaction⁴⁰. Mais Henri Zuber se plaignait encore de l'absence de contingentement des cotonnades étrangères aux Antilles, en Guyane, au Gabon, à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie, de l'invasion du marché marocain par les produits japonais et de la concurrence exercée par les industries coloniales, celle de Pondichéry en AOF ou celle d'Indochine à Madagascar. Cette attention portée au marché colonial s'explique tout simplement parce qu'il était devenu, selon les termes d'Henri Zuber lui-même, un « *débouché vital* » pour le textile alsacien. A défaut de statistiques régionales, les résultats nationaux sont en eux-mêmes parlants : l'exportation coloniale de tissus de coton était passée de 289 000 quintaux métriques en 1931 à 435 000 en 1938, soit une progression de 50 %⁴¹. Dans le contexte de la crise économique, c'était une performance enviable. Mais l'Empire joua en cette circonstance un rôle de refuge, absorbant une proportion croissante de tissus (de 50 % en 1930 à près de 90 % en 1938) et limitant les dégâts d'un déclin inéluctable⁴².

En vingt ans, le patronat mulhousien a dû apprendre l'Empire en partant de zéro. Il l'a fait à sa manière, c'est-à-dire en intégrant un objectif étroitement économique dans une conception d'ensemble où les dimensions culturelles et pédagogiques avaient toutes leur place.

III. L'investissement colonial

Au lendemain de la guerre et de l'annexion de fait de l'Alsace au Reich nazi, le textile alsacien dut repartir à la conquête de ses marchés. En 1949, les exportations en direction des colonies représentaient 24 % des ventes du textile régional, soit 4 547 tonnes : l'AOF venait en tête avec 1 620 t., suivie de l'Algérie (1 000 t.), l'Indochine (731 t.), le Maroc (622 t.), Madagascar (222 t.), etc. Deux ans plus tard, le textile alsacien entra en crise, une crise dont on ne savait pas encore que c'était le point de départ d'une longue agonie qui s'est prolongée jusqu'à nos jours. On en identifia immédiatement un des facteurs, la réduction progressive des débouchés sur les marchés coloniaux⁴³. Ainsi, une entreprise comme Scheidecker, à Muttersholtz dans le Bas-Rhin, spécialisée dans la fabrication des satins noirs destinés au marché indochinois, ressentit immédiatement les effets négatifs de la guerre d'Indochine⁴⁴.

Mais il est remarquable de voir que les industriels alsaciens anticipèrent cette crise des débouchés en investissant directement en Afrique et en y délocalisant une partie de la

³⁹ Henri Zuber, « La situation du textile alsacien », *BSIM*, CIV, 1938, p. 18.

⁴⁰ Cf. Joseph Sanguinède, *La convention du Niger, ses conséquences économiques*, conférence de l'Office colonial, tiré à part du *BSIM*, Mulhouse, mai 1936.

⁴¹ Cf. Jacques-Henry Gros, *L'industrie cotonnière alsacienne*, thèse de droit, Strasbourg, 1952, p. 49.

⁴² Cf. Jacques Marseille, *op.cit.*, p. 78-87.

⁴³ Cf. J.-H. Gros, « L'industrie cotonnière..., avenir incertain », *Réforme*, 11.7.1953. Sur la crise du textile alsacien, voir Michel Hau et Nicolas Stoskopf, *Les dynasties alsaciennes du XVII^e siècle à nos jours*, Paris, Perrin, 2005, p. 398 et suiv.

⁴⁴ D'après Jacques-Henry Gros, *Après 50 ans au service de l'économie alsacienne, vers quel avenir*, conférence du 30.1.1984, p. 10. A noter que l'entreprise survécut toutefois jusqu'en 1963.

production pour se rapprocher du consommateur. Dès février 1946, Bernard Thierry-Mieg (1902-1988), alors directeur général de Schaeffer & Cie, leader de l'ennoblissement en Alsace, monta une opération conjointe avec la Société alsacienne d'industrie cotonnière (SAIC) et deux sociétés nordistes, Coisne & Lambert et Caulliez Frères, pour construire au Maroc, à Fedala (aujourd'hui Mohamedia) une usine intégrée comprenant filature, tissage et ennoblissement, l'Industrie cotonnière du Maroc (ICOMA)⁴⁵. On ne connaît encore rien des origines et du détail de cette initiative⁴⁶, mais on peut augurer qu'elle n'est pas née par génération spontanée en 1946 et qu'elle est au contraire le produit d'une « culture impériale » qui a eu le temps d'imprégner les esprits durant l'entre-deux-guerres. Bernard Thierry-Mieg, ingénieur centralien, voyagea après son service militaire aux États-Unis, puis revint en Alsace où il fut remarqué par André Jaquet, président de Schaeffer ; directeur des usines de Vieux-Thann et de Saint-Amarin durant les années 1930, il eut alors la possibilité de se familiariser avec les marchés coloniaux. Depuis 1935 en effet, Schaeffer imprimait des pagnes et des boubous en coton pour le marché africain⁴⁷.

L'initiative de Bernard Thierry-Mieg ne resta pas isolée : en 1950, les Tissages de Bourtzwiller installèrent à Brazzaville du matériel de filature, de tissage et de teinture rapatrié de Pondichéry. Le Sénégal fut l'objet de trois implantations en 1951 : Bernard Thierry-Mieg monta à Dakar une usine de filature, tissage et teinture, l'ICOTAF, en association avec la SAIC, les filatures Frey, Gillet-Thaon et des industriels du Nord ; Joseph Riebel, industriel à Mulhouse et à Huttenheim, fonda à Dakar une société de blanchiment, teinture et apprêts, la SOTIBA ; enfin, les manufactures Hartmann & Fils, de Munster, créèrent, à Rufisque, une filature et un tissage qui seront repris en 1956 par l'ICOTAF⁴⁸. En 1959, quatre groupes, dont deux alsaciens, la SAIC et SINCOTEX, s'associèrent pour fonder l'Industrie cotonnière de l'Oubangui et du Tchad (ICOT), société exploitante d'une usine de filature, tissage, blanchiment et teinture située au cœur de la forêt tropicale à Boali. En 1959, Schaeffer & Cie, la SAIC, Sonia et Gillet-Thaon s'associèrent pour créer à Bougie (Bejaia) en Algérie une usine de filature, tissage et un atelier de bonneterie (ICOTAL). On arrêtera là cette énumération⁴⁹ qui pourrait toutefois se poursuivre dans la période post-coloniale avec des investissements comparables à Abidjan en 1963 (ICODI), en Tunisie (1963-1974), à Douala (1964), au Tchad (1965), à Cotonou (1968), etc. A partir de 1966, Schaeffer Engineering devint la filiale spécialisée de Schaeffer dans l'installation d'usines textiles principalement en

⁴⁵ Cf. François Vrinat, « Le rôle de l'Alsace dans l'industrialisation textile de l'Afrique », *L'industrie textile en Alsace*, BSIM, n° 816, 1/1990, p. 65-68.

⁴⁶ Les archives de Schaeffer récemment déposées au CERARE (Mulhouse) devraient permettre de réaliser des études approfondies sur cette question.

⁴⁷ D'après Jacqueline Jacqué, conservatrice du Musée d'impression sur étoffes de Mulhouse.

⁴⁸ Cf. l'analyse de l'échec des manufactures Hartmann à Rufisque par Paul Samuel, « Industriels alsaciens au Sénégal dans les années cinquante », *Revue française de la France d'Outre-mer*, t. 83, n° 312, 1996, p. 3-27 ; voir aussi Catherine Boone, *Merchant capital and the roots of state power in Senegal, 1930-1985*, Cambridge studies in comparative politics, Cambridge university press, 1992.

⁴⁹ Intégralement reprise de F. Vrinat, *op.cit.*, p. 66.

Afrique. On estime que 20 000 emplois ont été créés en Afrique par les industriels alsaciens jusqu'en 1990⁵⁰. Comme l'a montré Catherine Boone à propos du Sénégal, ces implantations industrielles ont eu du mal à se pérenniser à partir des années 1970, vaincues par une concurrence Sud-Sud⁵¹.

En 2004, Jacqueline Jacqué, conservatrice du Musée d'impression sur étoffes de Mulhouse monta une remarquable exposition intitulée *Du pagne teint au boubou imprimé, l'épopée de l'industrie alsacienne et l'histoire de l'Afrique occidentale racontés par des textiles imagés, 1950-2000*⁵². D'abord imprimés en Alsace, les pagnes et les boubous furent progressivement fabriqués sur le continent africain, mais ils continuèrent à associer longtemps le goût local, notamment pour les motifs commémoratifs à la gloire de tel ou tel héros national ou étranger, et un savoir-faire qui était le produit d'une culture technique à la fois ancienne, mais capable de s'adapter aux besoins d'une nouvelle clientèle et d'utiliser les technologies les plus sophistiquées pour la satisfaire. Au-delà des aspects économiques de cette coopération entre l'industrie textile alsacienne et l'Afrique, il y a une dimension culturelle évidente : mais au lieu de culture impériale, il convient peut-être d'évoquer une véritable « culture africaine » des industriels textiles alsaciens qui ne semble pas avoir été particulièrement affectée par la décolonisation.

Trois moments, trois préoccupations différentes correspondant aux trois missions économiques traditionnelles de l'Empire, fournir des matières premières, constituer un débouché, permettre des investissements profitables, trois personnages emblématiques d'une « culture impériale », Jean Dollfus, Alfred Wallach et Bernard Thierry-Mieg, mais finalement, à travers cette diversité, une assez grande constance de l'intérêt du patronat textile alsacien pour l'Empire, malgré la coupure de l'annexion allemande, sur une longue durée, des années 1830 jusqu'à la fin, et même, serait-on tenté de dire, au-delà. A priori, on l'a dit, rien ne prédisposait l'Alsace à cet intérêt pour l'Empire. Après le retour à la France, dans les années 1920 et 1930, les entreprises textiles n'avaient pas vraiment le choix pour écouler leur production : la propagande impériale était alors dans l'ordre des choses, même si elle prit à Mulhouse des formes peut-être particulières, plus « culturelles » qu'ailleurs. Ce qui paraît plus original, c'est d'abord l'engouement pour l'Algérie au XIX^e siècle qu'on est tenté de relier à l'émigration alsacienne vers ce territoire, l'attention apportée à la colonisation rurale par la culture du coton, mais aussi, via les Dollfus, par d'autres formes de mises en valeur des terres. En second lieu, c'est l'engouement pour l'Afrique qui naquit probablement dans les années 1930 et se manifesta pleinement après la guerre, cette volonté d'y implanter des activités convenant si bien aux besoins locaux, la fabrication d'étoffes légères et colorées dont les

⁵⁰ *Id.*, p. 68.

⁵¹ Catherine Boone, *op. cit.*

⁵² Malheureusement, l'exposition ne donna pas lieu à l'impression d'un catalogue. Je remercie Jacqueline Jacqué d'avoir mis à ma disposition ces informations.

Alsaciens avaient l'expérience depuis le XVIII^e siècle. A travers ces deux rendez-vous de l'industrie alsacienne avec l'Algérie et avec l'Afrique, on notera surtout l'esprit d'entreprise qui les a animés à chaque fois, un esprit d'entreprise qui s'est volontiers expatrié outre-mer, ce qui est peut-être le meilleur indicateur d'une « culture impériale » des entrepreneurs.